

Faits divers et justice

Me Paul Laflamme devient bâtonnier du Barreau de Québec

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Pour la première fois depuis 1940, le poste de bâtonnier du Barreau de Québec, pour l'année 1979-1980 est tenu par un avocat du district judiciaire de Beauce.

Il s'agit de Me Paul Laflamme, de Ville Saint-Joseph de Beauce, élu bâtonnier à l'as-



Me Paul LAFLAMME

Ces nouveaux officiers du Barreau de Québec pour l'année 1979-1980 sont: Me Paul Laflamme, bâtonnier; Me Michel Lemieux, 1er conseiller; Me André Gagnon, secrétaire; Me Pierre Gauthier, trésorier; Me Yvan Gagnon, bâtonnier sortant; Me Pierre Gagnon, président du Jeune Barreau; Me Claude Larose, vice-président du Jeune Barreau; Me Léo Bilodeau, conseiller avocat de la fonction publique; Me Jean-Claude Royer, conseiller du corps professoral; Me Bruno Lelièvre, Me Monique Hamel et Me Jean Giroux, tous conseillers.

semblée générale annuelle du Barreau de Québec, tenue en fin de semaine au palais de justice de Québec, et dont font partie les districts judiciaires de Beauce et de Montmagny.

A cette importante réunion, il fut question de la Cour d'appel et une résolution fut adoptée à l'effet que le Barreau de Québec s'objectait à ce que les appels "de plano" en Cour d'appel soient limités aux litiges mettant en cause des montants de \$10.000 au lieu de \$3.000.

A moins, fit remarquer le bâtonnier du Barreau de Québec, de trouver d'autres moyens pour restreindre le nombre des jugements finals de la part des tribunaux de droit commun et d'autre part de garantir une accessibilité plus générale pour tous à la Cour d'appel.

Dans son travail, le bâtonnier du Barreau de Québec, Me Paul Laflamme, est assisté d'un exécutif dont tous les nouveaux officiers sont de la ville de Québec, à l'exception de Me Laflamme.

Un comité préconise la libération de Geoffroy

CHICOUTIMI (PC) — Afin de sensibiliser la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la détention du felquist Pierre-Paul Geoffroy et d'élargir les représentations en faveur de sa libération, un comité en ce sens a été formé récemment par MM. Jean-Jule Pilote, d'Alma, Alain-Arthur Painchaud, de Jonquières, et Mlle Jeanne-Mance Lavoie, de La Baie, Louise Tremblay, Carmen Dionne et Anne Lemay, de Chicoutimi.

L'action du comité portera principalement auprès des groupes syndiqués, des enseignants et des étudiants, qui seront notamment invités à signer une pétition.

20% de rabais pendant 10 jours
Veston sport \$79⁹⁵ Pantalon \$23⁹⁶



Ensemble veston sport/pantalon

\$99⁹⁹

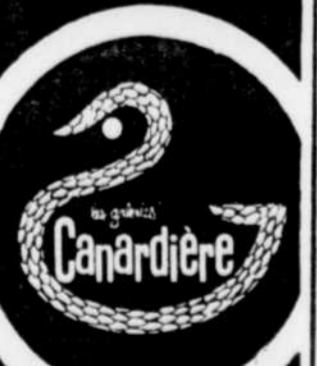


A l'est de Québec, c'est aux Galeries de la Canardière que ça se passe...

Fête des Mères

A cette occasion, **\$800⁰⁰ par jour** seront distribués en bons d'achats les 10, 11, 12 mai.

Des valeurs de \$1 chacun, pour un grand total de **\$2,400**



Ces bons d'achats seront remis aux mamans par une gentille hôtesse.

Dernière semaine EPARGNEZ
Nous paierons pour vous la **TAXE DE 8%** sur tout achat de meubles, d'ici samedi le 12 mai 1979.

SUR AMEUBLEMENTS DE CHOIX
Paul Robitaille inc.
MEUBLES APP. ELECTRIQUES
504, de la Canardière
Québec
529-9488

En matière de mode masculine, vous pouvez compter sur Tip Top pour faire d'excellents achats. Voici d'ailleurs deux offres très intéressantes.
Vestons sport de notre nouvelle collection du printemps et de l'été. Tissus légers et d'épaisseur moyenne. Haute qualité, confection soignée et coupe dernière mode. Motifs fantaisie variés. Régulièrement \$99.95, offerts pour \$79.95 seulement pendant les 10 prochains jours.

TIP TOP

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Charges

Et pour aller avec ces magnifiques vestons sport, de très beaux pantalons d'été en polyester et laine. Tons classiques extrêmement élégants: bleu marine, brun, beige et noir. Régulièrement \$29.95, offerts pour \$23.96 seulement pendant les 10 prochains jours.
Et si vous achetez l'ensemble pantalon plus veston sport, vous payez encore moins cher! \$99.99 seulement pendant les 10 prochains jours.

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Deux députés s'affrontent dans le comté "casse-tête" de Kamouraska-Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE
de notre bureau

LA POCATIERE — La nouvelle circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup a surgi l'an dernier du démantèlement des deux anciennes divisions fédérales de Kamouraska (39.835 électeurs) et de Rivière-du-Loup-Témiscouata (37.302) et d'un recollage de 48.578 électeurs s'étirant le long du fleuve et cherchant à cerner la ville de Rivière-du-Loup.

Dans ce casse-tête territorial, où personne ne se reconnaît plus, s'affrontent deux députés, soit Rosaire Gendron, représentant libéral de Rivière-du-Loup-Témiscouata depuis 1963 et qui sollicite un sixième mandat, et Charles-Eugène Dionne, créditiste d'une longévité plus longue encore, puisqu'il occupe le siège de Kamouraska depuis avril 1963 et recherche une septième réélection.

A ces deux doyens s'opposent un aspirant conservateur jeune et susceptible de contester la succession, Claude Langlais, ainsi que trois autres

trouble-fête qui ne dérangeront pas trop la parenté: Jean-Noël Lagacé (indépendant), Marc Lord (NPD) et André Constance Lapière (rhinocéros).

Portrait numérique

Pour y voir clair, dans ce nouveau comté, il faut se livrer à une fastidieuse compilation de la clientèle antérieure des divers fiefs libéraux, créditistes et conservateurs.

Du côté de Rivière-du-Loup, la nouvelle circonscription a été amputée de la presque totalité du Témiscouata. Avec 9.128 votes en 1974, c'est le candidat conservateur Gérard Lebel, un ex-ministre de l'Union nationale, qui avait talonné le député libéral Gendron (11.071). Une chicane créditiste opposait alors deux candidats qui ont réduit le suffrage de ce parti de 9.659 en 1972, à moins de 4.000 en 1974.

La perte du Témiscouata est particulièrement coûteuse pour le candidat libéral Gendron, qui y voit s'envoler 3.610 voteurs, contre 2.548 pour les

conservateurs et 2.044 pour les créditistes.

D'autre part, à l'ouest, le secteur de Kamouraska a perdu le territoire de L'Islet, qui a été rattaché à Bellechasse. L'ex-député créditiste Dionne y subit un contrecoup passablement dur, avec une perte de 3.841 voteurs, mais qui se compense d'une diminution de 3.611 de la clientèle libérale, tandis que le Parti conservateur s'en tire avec une coupure de moins de 1.000 votes.

Le découpage électoral a également rogné de l'ancien comté de Kamouraska la partie sud-est du Témiscouata, n'y laissant plus que la pointe de Pohénégamook. Au compte, le créditiste Dionne y perd 970 voteurs, contre 614 pour les libéraux.

De ce rapiéçage, une reconstitution des résultats de l'élection de 1974 pour l'adapter à la nouvelle circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup, qui groupe désormais 48 municipalités entre Saint-Roch-des-Aulnaies et Trois-Pistoles et un arrière-pays limité au comté municipal de Rivière-du-Loup, donne les résultats suivants: elle rétablit la clientèle libérale à 12.061, ce qui implique une majorité de 3.313 sur un suffrage créditiste ramené à 8.748, et un vote conservateur occupant le troisième rang avec 6.955 voteurs.

Rosaire Gendron (libéral)

Le candidat libéral, M. Rosaire Gendron, est âgé de 58 ans. Il est né le 19 octobre 1920 à Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup. Il est le père d'une famille de six enfants, d'âge variant de 15 à 28 ans.

Après des études classiques au collège de Sainte-Anne, au séminaire de Saint-Victor et au collège de Lévis, il a obtenu une maîtrise en sciences commerciales à Laval, en 1947, un diplôme de comptable en prix de revient, en 1950, et en investissement financier, en 1960. Il a été vérificateur du gouvernement canadien pendant trois ans et est membre de la firme des comptables Lapointe, Gendron et Madore, depuis 1950.

du-Loup de 1956 à 1962; il a également accédé à la vice-présidence ou au conseil d'administration de plusieurs organismes régionaux, notamment du CRD de l'Est du Québec et de la Chambre de commerce provinciale. En 1960, il a été créé Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Il est identifié au projet portuaire de Gros-Cacouna, une condition qu'il exigeait pour se porter candidat libéral dès juin 1962.

Charles-Eugène Dionne (créditiste)

Né le 27 mai 1908 et donc âgé de 71 ans, et non pas de 73 ou 74, comme le clament ses adversaires, le candidat créditiste, M. Charles-Eugène Dionne, est originaire de Saint-Pascal de Kamouraska.

Il a fait ses études primaires dans cette municipalité et s'y est marié le 30 mai 1934 à Gertrude Roy. Il est le père d'une famille de six enfants.

De 1952 à 1962, M. Dionne a agi comme président du local 2817 de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers, regroupant les bûcherons et les employés de scieries de la région. Pendant huit ans, de 1954 à 1962, il a été représentant ouvrier au conseil arbitral de la Commission d'assurance-chômage.

Le candidat créditiste est membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de commerce de Saint-Pascal; il est également Chevalier de Colomb depuis 1965.

Elu député de Kamouraska en juin 1962, il a été réélu aux cinq élections suivantes et sollicite un septième mandat, à titre de bon serviteur et d'un geste de reconnaissance d'une population pour laquelle il s'est dévoué sans compter.

Claude Langlais (conservateur)

Âgé de 40 ans, M. Claude Langlais est fils de cultivateur et originaire de Saint-Louis de Kamouraska. Il a été choisi candidat du Parti progressiste-conservateur à l'occasion d'une convention tenue le 21 mai 1978, à Saint-Pascal.

M. Langlais a fait ses études élémentaires dans sa paroisse natale et ses études secondaires à La Pocatière. Il a poursuivi ses études collégiales à l'École normale Laval de Québec, puis a obtenu une licence en administration scolaire et un certificat d'animation à l'université Laval.

Le candidat conservateur a été professeur à Saint-Jean-de-Dieu, à Saint-Louis de Kamouraska et à Saint-Pascal. Il a également assumé la tâche de conseiller pédagogique à Rivière-du-Loup. Depuis 1975, Claude Langlais occupe le poste de principal de l'école polyvalente à La Pocatière.

Père d'une famille de quatre enfants, d'âge variant de neuf à 15 ans, il est un amateur de chasse et de pêche, un adepte du ski de fond et de la bicyclette, un fervent de la lecture et de la musique. Chevalier de Colomb depuis 1964, il a été nommé grand-chevalier en 1973-1974. Au cours des deux années précédentes, il avait accédé à la présidence de la Chambre de commerce de Saint-Pascal. Il a été le président des fêtes du 150^e anniversaire de cette municipalité en 1976-1977.

Et trois autres

Des trois autres candidats, Jean-Noël Lagacé, sous l'étiquette d'indépendant, est susceptible d'embarrasser le candidat libéral Gendron, dont il a été l'adversaire à l'assemblée de nomination du 7 mai dernier.

Agé de 45 ans, M. Lagacé se présente comme un homme d'affaires entreprenant, qui a fondé cinq compagnies commerciales à Rivière-du-Loup et qui se propose d'éliminer le chômage régional par des projets impliquant la population.

Le représentant NPD, M. Marc Lord, est un journaliste syndical demeurant à Laval. Il est le rédacteur du journal du Syndicat canadien des travailleurs du papier (FTQ), auquel est affilié le syndicat des employés de F.F. Soucy Inc.

Enfin, pour la première fois dans la région, un candidat rhinocéros, André Constance Lapière, portera à six les noms listés sur le bulletin de vote de cette circonscription à prédominance rurale.



R. GENDRON (L)



C-E. DIONNE

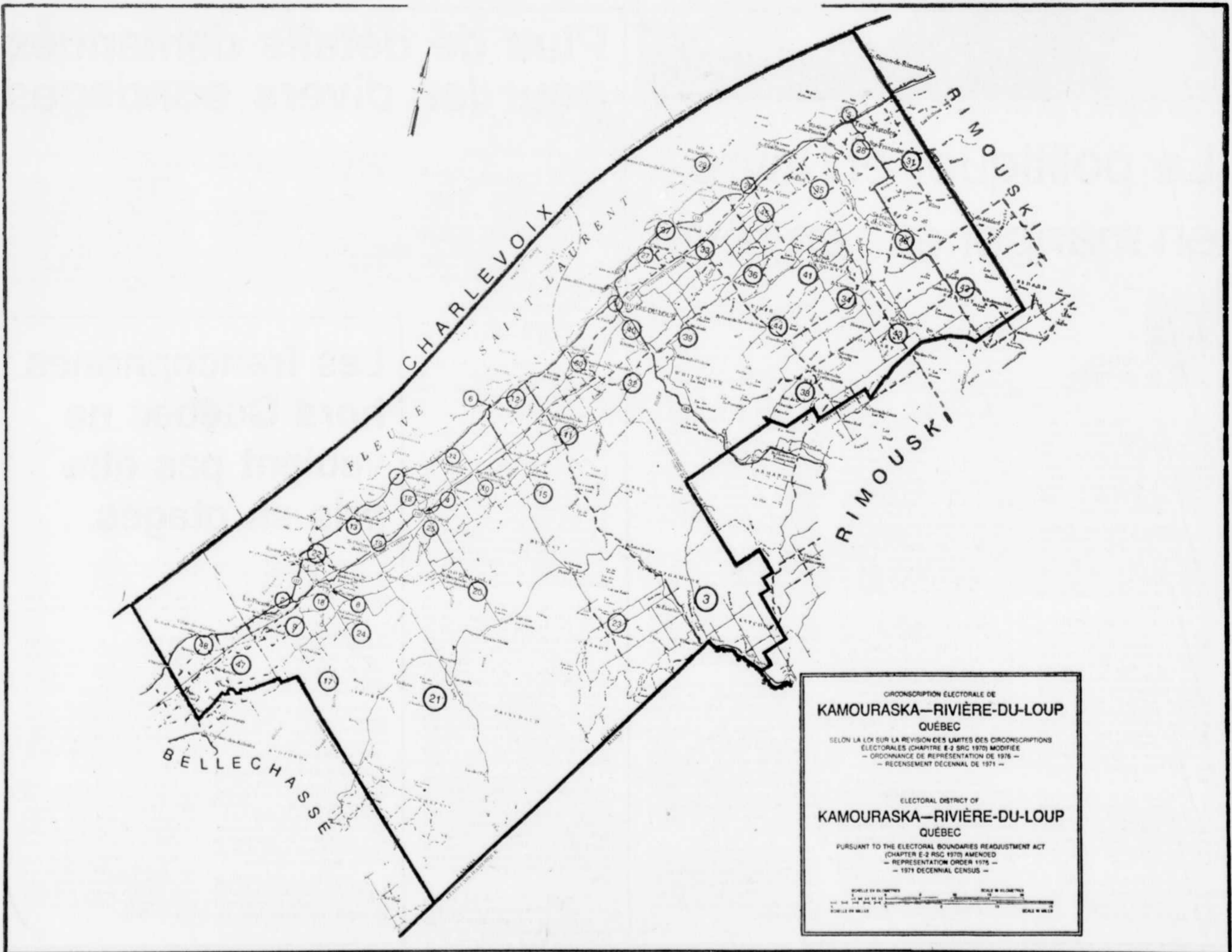
M. Gendron a été maire de Rivière-



C. LANGLAIS (PC)



J.-N. LAGACE (Ind.)



Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

La plus grande exposition de "noir et blanc" à se tenir au pays a eu lieu dans Lotbinière

par Marc SAINT-PIERRE

SAINTE-AGAPIT — Ce sont des bêtes évaluées globalement au bas mot à \$1,5 million qui ont défilé à l'Expo Holstein Printemps, à Saint-Agapit, dans Lotbinière, ces jours-ci.

Tant le nombre des bêtes en lice — 325 taureaux, vaches et génisses — que le nombre des éleveurs québécois de Holstein présents — 95 exposants de tout le Québec — ont fait de cette manifestation annuelle la plus grande exposition de "noir et blanc" jamais tenue au Canada.

C'est là un témoignage éclatant de la vitalité de l'Association Holstein-Friesian du Québec, a noté en substan-

ce le président du groupement d'éleveurs, M. Patrice Biron, de Saint-Agapit.

C'est aussi un indice que le Québec dépassera bientôt l'Ontario pour ce qui est des vaches laitières, de l'avis de M. Biron.

Le Québec compte un troupeau laitier de quelque 900.000 têtes et 700.000 d'entre elles sont des Holstein. Toutefois, seulement 125.000 animaux de cette race sont enregistrés à l'heure actuelle.

Les quelque 325 têtes présentées à l'exposition de Saint-Agapit, évidemment, étaient toutes des sujets enregis-

trés et parmi les meilleures au Québec.

Les sujets exposés par leurs éleveurs — "pour l'honneur", note Raymond Corriveau, permanent de l'association Holstein dans la région de Québec — n'ont pas mérité des prix en argent comme dans les autres expositions provinciales ou nationales, mais seulement des rubans.

Les premiers

Les bêtes en lice n'étaient jugées que sur leur beauté, c'est-à-dire leur conformation par rapport aux standards de la race.

Toutefois, nul représentant des principaux centres d'insémination artificielle du Canada ou éleveur — des gens étaient venus de la Colombie-Britannique, des Maritimes, de l'Ontario, etc. — n'ignorait la production annuelle de lait de tel ou tel sujet présenté de même que les principales qualités de la lignée dont il était issu.

C'est la vache "Clairbois Joëlle R.A. Amos", propriété de la ferme Boisclair et Fils Enr., de Sainte-Clothilde d'Orton, qui a reçu le titre de "Grande championne" de même que le premier rang de sa catégorie, les vaches de 5 ans et plus, et le titre de meilleur pis. La ferme Boisclair a également mérité le titre de premier éleveur à l'issue de l'exposition.

La vache "Du Chevreuil Monalisa Chieftain", propriété de la ferme Antonio Tourigny et Fils, de Victoriaville, a décroché le second rang de "Grande championne de réserve" en plus de se classer deuxième dans sa catégorie des vaches de cinq ans et plus. La ferme Tourigny a mérité aussi le titre de premier exposant.

Le titre de taureau grand champion est allé pour sa part à "Lislet Pierrot Dude Rock", de la ferme Lemieux et Fils, de L'Isletville.

Dans les coulisses

Dans les coulisses, pendant que défilait sur la piste du centre sportif de Saint-Agapit la fine fleur de la gent laitière au Québec, il se brassait des affaires représentant des milliers de

dollars.

Des représentants de centres d'insémination artificielle peuvent offrir jusqu'à \$25.000 pour obtenir un rejeun mâle issu d'une vache et d'un taureau de leur choix.

Si par exemple un sujet enregistré peut valoir à l'heure actuelle entre \$1.500 et \$2.000 pour une vache adulte, un animal de grande lignée peut bien aller jusqu'à \$20.000 ou \$25.000.

Des efforts énormes sont déployés en vue de l'amélioration des troupeaux laitiers au Québec comme ailleurs au Canada et il est évident que c'est en utilisant les meilleur bêtes que ce but peut être atteint.

Pour donner une idée du chemin qui resterait à parcourir pour l'ensemble du troupeau laitier du Québec, la vache produit ici en moyenne 8.500 livres de lait annuellement. La vache moyenne ontarienne, de son côté, produit 9.500 livres de lait annuellement.

C'est seulement grâce à l'importance de son cheptel — 900.000 têtes — que le Québec parvient à demeurer la première province canadienne avec une production annuelle d'un peu plus de 6 milliards de livres de lait, ces dernières années.

A titre d'indication, la Californie produit une douzaine de milliards de livres de lait avec un peu moins de vaches qu'au Québec.

500.000 inséminations

Outre le désir des éleveurs Holstein de prendre une plus grande part du marché avec demelleurstroupeaux — 4 fois sur 5 un verre de lait provient d'une vache Holstein, note M. Biron — il y a également en place un précieux instrument: le Centre d'insémination artificielle du Québec situé à Saint-Hyacinthe.

Le centre a dépassé le cap des 500.000 saillies lors de son dernier exercice prenant fin le 1er avril, indique son directeur, Claude Hayes.

Ce chiffre représente quelque 60.000 saillies de plus que les cinq centres ontariens dans leur ensemble.

D'une façon générale, le centre d'insémination de Saint-Hyacinthe est le plus important du Canada et c'est en même temps le seul centre gouvernemental en Amérique du Nord.

Le centre, qui a un budget d'opération de quelque \$5 millions annuellement et compte quelque 270 techniciens en insémination à son service, a une cote élevée et les qualités génétiques de ses sujets, tant au point de vue conformation que production, sont reconnus.

Le centre a utilisé 800.000 à 900.000 ampoules lors de sa dernière année d'opération provenant de ses 325 géniteurs. De ce nombre, 295 géniteurs sont de races laitières.

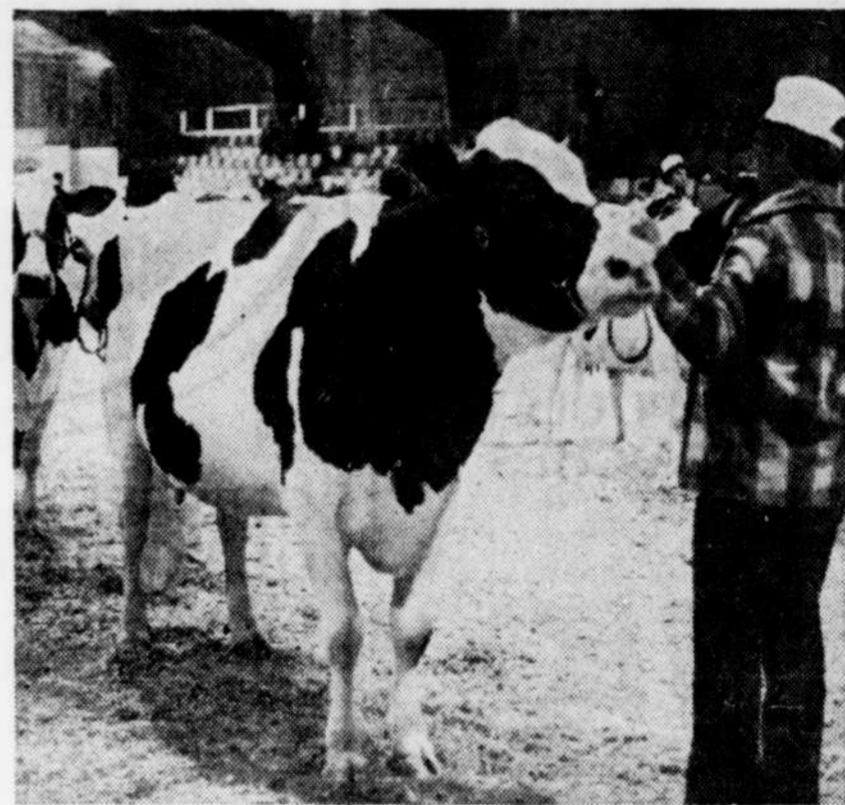
Il n'y a pas de doute que le centre, qui a pris des bouchées doubles ces dernières années, va permettre aux éleveurs-producteurs québécois de dépasser leurs collègues ontariens dans un avenir plus ou moins rapproché, de l'avis de M. Hayes.

Il y a également un autre facteur qui laisse croire qu'il en sera ainsi d'ici quelques années. Quelque 20 pour 100 des producteurs de lait québécois produisent chacun moins de 100.000 livres de lait annuellement et cette catégorie d'éleveurs aurait une moyenne d'âge relativement élevée.

Le Québec sera encore en meilleure posture quand ces 5.000 producteurs de lait prendront leur retraite.



M. Bertrand Boisclair, à gauche, détenteur du titre de premier éleveur et propriétaire de la bête jugée "grande championne".



Des bêtes magnifiques ont défilé toute la journée sur la piste du centre sportif de Saint-Agapit de Lotbinière.



vous dit 444,400 fois merci!



CJRP
CFLS
CHOI-FM
CBV-AM
CKCV
CBV-FM
CKRL-FM

444,400
308,000
297,900
199,500
195,200
156,500
44,000
38,900

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-



M. Jean Barrett, 1er vice-président et directeur général de la BCN, signant une entente concrétisant la participation de cette institution financière aux Jeux d'été du Québec 1979, en présence de MM. Jean-Claude Riendeau et Clément Fortier de la Société des Jeux du Québec.

La BCN reste fidèle aux Jeux du Québec

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Fidèle à la tradition qui en a fait la collaboratrice officielle des Jeux du Québec depuis 1973, la Banque Canadienne Nationale accordera cette année encore son appui à la finale provinciale des Jeux d'été du Québec 1979, qui se déroulera à Ville Saint-Georges de Beauce, du 8 au 19 août prochain.
Se disant fière de son association avec les Jeux du Québec, la BCN représentée par M. Jean Barrett à la signature d'une entente concrétisant sa participation financière à Ville Saint-Georges, s'est dit heureuse "du rôle qu'on lui permet de jouer pour la promotion du sport amateur auprès des jeunes Québécois et Québécoises et espère pouvoir continuer longtemps dans cette voie".
On rappelle que la collaboration de la banque s'étend sur plusieurs

Voie d'accès à la 40: appui au comité de citoyens de Neuville

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)
PONT-ROUGE — La Chambre de commerce, d'industrie et tourisme de la région de Portneuf s'impliquera dans le dossier de l'autoroute de la Rive-Nord, plus spécialement en ce qui regarde la décision du ministre des Transports d'éliminer les voies d'accès à cette voie rapide pour les municipalités de Neuville, Sainte-Jeanne de Pont-Rouge et Pointe-aux-Trembles, via la route Gravel.
C'est le mandat confié au nouveau conseil d'administration, lors des assemblées annuelles tenues en fin de semaine à Pont-Rouge. Une proposition venant de l'assemblée générale a donné carte blanche aux dirigeants de l'organisme pour s'impliquer dans ce dossier, suite à l'étude qui sera effectuée sur l'ensemble de la situation.

L'intervention au congrès de la chambre des représentants du comité de citoyens, formé dans le secteur de Neuville pour obtenir du ministre des Transports le respect des plans originaux de construction à cet endroit, a été de très courte durée, mais assez explicite pour obtenir un appui ferme de la part des délégués.
Il faut comprendre également que la régionale du comté de Portneuf a toujours été une ardente partisane de la construction de l'autoroute de la Rive-Nord et le fait que cette question fut abordée au congrès de fin de semaine ne constituait pas du nouveau pour les délégués.
On sait que cet organisme fut pendant de nombreuses années le porte-parole de toute la région de Portneuf pour obtenir l'autoroute 40. En confiant le dossier aux membres du conseil d'administration, cela ne laisse aucun doute sur l'appui qui sera accordé au comité de citoyens du secteur de Neuville dans cette affaire.

Dans un autre ordre d'idée, les congressistes ont convenu de réduire de 13 à six le nombre de membres du conseil d'administration pour la prochaine année.
Selon la proposition en ce sens présentée par le représentant de la

chambre de Donnacona-Cap-Santé, les six membres du conseil auront un mandat précis de défini, dont le travail de base sera limité à la représentation au niveau provincial, à établir le lien entre les locales et à favoriser la formation de nouvelles chambres locales dans le territoire.
Cette dernière prise de position provient des rapports soumis par les

délégués des diverses chambres locales sur l'orientation de la régionale. Il ressort clairement que l'on désire assouplir les structures, assurer une certaine relève en définissant le rôle de chacun au sein du conseil d'administration.
Par ailleurs, le congrès annuel s'est conservé le droit, selon les dispositions de la charte, d'élire les

membres de l'exécutif. Pour la prochaine année, les postes seront remplis par Mme Céline Gingras, de Saint-Ubalde, présidente; Robert Moisan, de Saint-Raymond, premier vice-président; Michel Vézina, de Pont-Rouge deuxième vice-président; Jean Rodrigue, de Donnacona, troisième vice-président; et Mme Madeleine Cantin, de Saint-Léonard, secrétaire-trésorière.

Régionale de la Chaudière

Trois activités pour marquer l'année de l'environnement

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Dans son programme de la "Semaine-sommet" de l'année de l'environnement, la Commission scolaire régionale de la Chaudière a prévu pour la période du 11 au 15 de ce mois, trois activités principales, soient: la journée de l'arbre, expo-environnement et le gala de l'environnement.
En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. Roger Carette, responsable du comité régional d'action-environnement, a tenu à dire que "l'année de l'environnement 1978-79 à la Commission scolaire régionale de la Chaudière a permis de sensibiliser les élèves, les étudiants adultes et les citoyens à l'érosion progressive de la qualité du milieu".
"On a réussi à atteindre cet objectif, a-t-il dit, en les informant des facteurs de dégradation et des moyens de restauration et de protection, en développant une attitude attentive à la qualité de la vie et du milieu, puis en provoquant des actions concrètes à la dimension du milieu de chacun."

des Terres et Forêts, du bureau de Beauce-Sud, la journée de l'arbre est prévue pour le 11 mai sur tout le territoire de la Commission scolaire régionale de la Chaudière.
Il s'agit de la distribution de 10.000 confères de 30 à 100 cm aux élèves ou à la population par l'entremise des comités locaux d'action-environnement.
De plus, d'autres arbres destinés à la plantation sur les terrains des écoles, conformément aux plans d'aménagements paysagers établis seront distribués aux écoles du territoire de la régionale Chaudière.
Cette première exposition sur le plan régional se tiendra à la salle de l'école Notre-Dame-de-la-Trinité, à Ville Saint-Georges-Ouest, du 13 au 15 mai.
On y verra des travaux dans les genres suivants: maquette sur le chauffage solaire, maquette d'aménagement paysager, bandes magnéto-

scopiques, diaporamas, photo-montages, slogans, maison traditionnelle, des travaux écrits sur le patrimoine et la pollution, des articles de journaux sur l'environnement et des montages scientifiques.
Ces travaux ont été réalisés par des étudiants des écoles secondaires de la régionale Chaudière avec la collaboration d'enseignants.
Le gala
On couronnera l'ensemble des activités régionales qui eurent lieu dans le cadre de l'année de l'environnement 1978-79 par un gala de l'environnement qui se tiendra au Palais des sports de Ville Saint-Georges de Beauce, le 15 mai prochain, à compter de 20h.
Cette soirée comportera un programme musical réalisé par l'Harmonie régionale sous la direction d'Edmour Bélanger et les gagnants des concours régionaux seront proclamés et des récompenses leur seront remises.

Journée de l'arbre

En collaboration avec le ministère

Expo-environnement

Cette première exposition sur le plan régional se tiendra à la salle de l'école Notre-Dame-de-la-Trinité, à Ville Saint-Georges-Ouest, du 13 au 15 mai.
On y verra des travaux dans les genres suivants: maquette sur le chauffage solaire, maquette d'aménagement paysager, bandes magnéto-

Six villes en lice

THETFORD MINES — Six villes ont déposé leur candidature en vue de l'obtention de la présentation des finales des Jeux d'hiver du Québec en 1981. Il s'agit de Dolbeau, Victoriaville, Matane, Port-Cartier, Saint-Eustache et Saint-Jérôme.
La Société des Jeux du Québec fera connaître le choix de la ville-hôte le 7 juin. On sait que les Jeux d'hiver de 1980 seront présentés à Thetford Mines du 29 février au 9 mars.
Jeux d'été de 1981
Par ailleurs, douze autres municipalités sont intéressées à obtenir les Jeux d'été de 1981. Ce sont Baie-Saint-Paul, Chicoutimi, Dollard-des-Ormeaux, Drummondville, Hauteville, Hull, Loretteville, Rivière-du-Loup, Sept-Îles, Sainte-Foy, Sainte-Thérèse et Terrebonne. Cette année, ces Jeux seront présentés à Saint-Georges de Beauce. D'ailleurs, c'est la deuxième fois que cette ville organise les finales provinciales.
Seize disciplines
D'autre part, l'organisation thet-

fordoise des Jeux d'hiver de 1980 vient d'ajouter une autre discipline à la quinzaine déjà dévoilées. Il s'agit de l'haltérophilie qui regroupera 108 participants.
En hommage aux membres du club de plongeon Amiante, les responsables ont choisi le plongeon comme discipline de démonstration pendant toute la durée des compétitions.
La mascotte
Le comité organisateur a lancé un concours pour choisir la mascotte qui identifiera la région lors de la tenue de ces Jeux d'hiver. Les participants devront désigner un nom au graphique qu'ils présenteront. Le dessin devra être réalisé sur un papier 8 1/2 x 11" et envoyé à casier postal 1980, Thetford, avant 17h, le 25 mai. Le gagnant méritera un prix de \$100.
Tous les projets seront exposés dans le mail des "Galeries de Thetford", du 30 mai au 8 juin.

Producteurs confiants d'obtenir une mise en marché plus stable

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Les gestes qu'on a posés les producteurs de différentes spécialités (volailles, oeufs, lait) lors de leur assemblée générale annuelle dans la région de Québec-Sud, en rapport avec des amendements apportés à leur texte de plan conjoint avec la loi 116, confirment leurs convictions d'obtenir une mise en marché ordonnée de leurs produits agricoles qui se traduit à moyen et à long terme par une meilleure stabilité et sécurité des revenus.
C'est ce qu'affirme, M. Marcel Gaulin, directeur du Service de mise en marché de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, en soulignant que de tels gestes furent posés par les produc-

teurs, suite à l'adoption de la loi 116 modifiant la loi sur la mise en marché des produits agricoles (loi 12).
Parmi ces amendements apportés par les producteurs de Québec-Sud, citons les principaux:
— valider la perception de frais (prélevés) lorsqu'un produit commercialisé fait au Québec ou mis en marché dans le commerce intraprovincial;
— pouvoir réglementer séparément la production et la mise en marché au Québec ainsi que de statuer sur la disposition des surplus de production;
— être autorisé en tant qu'office des producteurs à imposer des péna-

lités en cas d'infraction à certains règlements;
— prévoir la possibilité de transmettre certaines fonctions ou pouvoirs à un autre organisme similaire au Canada ou d'en recevoir.
Le lait
M. Marcel Gaulin tout en précisant que le gouvernement canadien a conclu officiellement une entente d'ouverture de marché d'exportation avec la Communauté européenne et qui sera vraisemblablement signée à la fin de juin 1979, a mis en garde les producteurs de lait "au sujet des fausses rumeurs qui circulent laissant croire une augmentation de quota beaucoup plus forte que celle précitée".
Il est évident, a-t-il dit, que cette nouvelle possibilité de marché serait pour une période de cinq ans et permettrait l'exportation de six millions de livres de fromage cheddar canadien par année.
Selon M. Gaulin, ce nouveau marché pourrait se traduire par une augmentation de quota d'environ 1 pour 100, lequel serait applicable pour l'année laitière 1979-80 à tous les producteurs de lait de transformation du Canada".
Toutefois, Marcel Gaulin est confiant que "l'avancé de la production laitière se stabilise d'année en année, et que les producteurs n'auront plus à subir les baisses accentuées de production".

Directeur général de l'UPA de Québec-Sud

Grains de provende: retour à la période 1950-1970

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — En obligeant les producteurs agricoles québécois d'acheter leur grain en provenance de l'Ouest canadien, il va sans dire que cette décision rendue par la Commission canadienne du blé, ramène la situation de concurrence déloyale qui existait entre les producteurs de

l'ouest et ceux de l'est, dans les années 1950 à 1970.
C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur général de l'UPA de Québec-Sud, en mentionnant "qu'une telle décision entraîne ces jours derniers de très vives réactions de la part des producteurs en général, des meuniers et des dirigeants de l'UPA".
Par une telle décision, a-t-il dit, les producteurs agricoles du Québec

devront désormais être considérés comme des acheteurs étrangers et ainsi être soumis aux prix établis par la Commission canadienne du blé et le marché boursier pour le grain intérieur qu'on.
Et dire, a ajouté le porte-parole de l'UPA de Québec-Sud, que le gouvernement canadien avait résolu le problème de l'achat des grains en permettant aux producteurs québécois d'avoir accès au marché libre des grains au même titre que les producteurs de l'Ouest, rétablissant ainsi l'équité tant réclamée.
M. Marcel Giguère a été jusqu'à dire "il faut bien comprendre que l'UPA ne met aucunement en cause le contingentement des grains, car tout ce qui est réclamé, c'est que les producteurs de l'une ou l'autre des provinces soient traités de la même façon".
Ceci, dit-il, afin d'éviter qu'un producteur de viande d'un coin du pays n'ait pas à payer son grain au double du prix de son voisin, ce qui risquerait à nouveau de mettre en péril toutes les structures de productions sans sol du Québec.
Si l'on s'en tient aux propos qu'a tenus M. Giguère, il semble évident que les pressions de l'UPA de Québec-

de hockey, à la suite d'un lancer frappé et dévié, la rondelle fut projetée chez les spectateurs et a atteint la victime en pleine figure, au front côté droit.
La jeune Nathalie Lévesque, quoi qu'ébranlée s'est rendue au local de l'Ambulance Saint-Jean, à l'aréna de Sainte-Marie, pour y recevoir les soins appropriés, pour, par la suite, aller se rasseoir avec son père, M. Adrien Lévesque, qui prenait également place dans l'assistance.
Au cours de la nuit suivante, comme la victime était mal en point, elle fut transportée au chul de Sainte-Foy où elle devait décéder dans les heures suivant son admission.
Pendant que se déroulait un match

Sud et de d'autres régions auprès du gouvernement fédéral reprendront de plus belle pour préserver ces droits acquis".

Protéger les spectateurs avec un filet chaque bout de la patinoire (H. Matthieu)

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH — Il y aurait lieu d'étudier la possibilité que chaque patinoire soit dotée dans ses bouts d'un filet protecteur, suspendu pour rejoindre la baie vitrée ou la bande, d'une hauteur raisonnable afin que la rondelle puisse être retenue et n'aille point choir parmi les spectateurs.
Toutefois, ce filet pourrait être confectionné en matériel le moins visible, afin de ne pas trop obstruer la visibilité des spectateurs.
Une telle recommandation a été faite aux autorités compétentes du groupe de travail sur la Régie des

sports, par le coroner du district de Beauce, Me Herman Matthieu, dans un procès verbal qu'il a fait parvenir au SOLEIL, où il a rendu un verdict de mort accidentelle sans responsabilité d'un tiers relativement au décès de la jeune Nathalie Lévesque, âgée de neuf ans, survenu à Sainte-Marie de Beauce, le 6 janvier dernier.
D'après des recherches faites par les enquêteurs et le coroner Matthieu, la veille de son décès, la jeune Nathalie Lévesque assista à une partie de hockey à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce et prenait place dans le plus haut gradin au bout nord de ce centre sportif.
Pendant que se déroulait un match

de hockey, à la suite d'un lancer frappé et dévié, la rondelle fut projetée chez les spectateurs et a atteint la victime en pleine figure, au front côté droit.
La jeune Nathalie Lévesque, quoi qu'ébranlée s'est rendue au local de l'Ambulance Saint-Jean, à l'aréna de Sainte-Marie, pour y recevoir les soins appropriés, pour, par la suite, aller se rasseoir avec son père, M. Adrien Lévesque, qui prenait également place dans l'assistance.
Au cours de la nuit suivante, comme la victime était mal en point, elle fut transportée au chul de Sainte-Foy où elle devait décéder dans les heures suivant son admission.
Pendant que se déroulait un match

\$1 million pour le parc Frontenac

THETFORD MINES — Le gouvernement québécois investira \$1 million au cours des prochains mois dans la poursuite des travaux d'aménagement du parc Frontenac, dans la région de Thetford Mines.
C'est ce qu'a révélé M. Jacques Lefebvre, sous-ministre adjoint au ministère de la Chasse et de la Pêche, au cours d'une réunion préparatoire tenue à Disraeli en vue du sommet économique régional qui aura lieu à Thetford Mines, durant la deuxième fin de semaine de juin.
Les travaux seront exécutés dans le secteur de Saint-Praxède où la construction d'un chemin d'accès sera achevée et où des aires de pique-nique et une plage publique seront aménagées, ainsi que dans la région de Saint-Daniel où un pavillon pour les baigneurs sera construit et où des équipements seront installés en vue de l'organisation d'une école de voile.
Au cours des deux dernières années, le gouvernement a investi \$1.7 million dans le développement de ce parc qui comprendra des espaces de récréation de 11.8 milles carrés et une réserve de chasse et de pêche d'une superficie de 40 milles carrés. Le coût global d'aménagement de ce parc a été établi à \$5 millions et les travaux doivent être achevés pour la fin de 1982.

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

La plus grande exposition de "noir et blanc" à se tenir au pays a eu lieu dans Lotbinière

par Marc SAINT-PIERRE

SAINT-AGAPIT — Ce sont des bêtes évaluées globalement au bas mot à \$1,5 million qui ont défilé à l'Expo Holstein Printemps, à Saint-Agapit, dans Lotbinière, ces jours-ci.

Tant le nombre des bêtes en lice — 325 taureaux, vaches et génisses — que le nombre des éleveurs québécois de Holstein présents — 95 exposants de tout le Québec — ont fait de cette manifestation annuelle la plus grande exposition de "noir et blanc" jamais tenue au Canada.

C'est là un témoignage éclatant de la vitalité de l'Association Holstein-Friesian du Québec, a noté en substan-

ce le président du groupement d'éleveurs, M. Patrice Biron, de Saint-Agapit.

C'est aussi un indice que le Québec dépassera bientôt l'Ontario pour ce qui est des vaches laitières, de l'avis de M. Biron.

Le Québec compte un troupeau laitier de quelque 900.000 têtes et 700.000 d'entre elles sont des Holstein. Toutefois, seulement 125.000 animaux de cette race sont enregistrés à l'heure actuelle.

Les quelque 325 têtes présentées à l'exposition de Saint-Agapit, évidemment, étaient toutes des sujets enregis-

trés et parmi les meilleures au Québec.

Les sujets exposés par leurs éleveurs — "pour l'honneur", note Raymond Corriveau, permanent de l'association Holstein dans la région de Québec — n'ont pas mérité des prix en argent comme dans les autres expositions provinciales ou nationales, mais seulement des rubans.

Les premiers

Les bêtes en lice n'étaient jugées que sur leur beauté, c'est-à-dire leur conformation par rapport aux standards de la race.

Toutefois, nul représentant des principaux centres d'insémination artificielle du Canada ou éleveur — des gens étaient venus de la Colombie-Britannique, des Maritimes, de l'Ontario, etc. — n'ignorait la production annuelle de lait de tel ou tel sujet présenté de même que les principales qualités de la lignée dont il était issu.

C'est la vache "Clairbois Joëlle R.A. Amos", propriété de la ferme Boisclair et Fils Enr., de Sainte-Clothilde d'Orton, qui a reçu le titre de "Grande championne" de même que le premier rang de sa catégorie, les vaches de 5 ans et plus, et le titre de meilleur pis. La ferme Boisclair a également mérité le titre de premier éleveur à l'issue de l'exposition.

La vache "Du Chevreuil Monalisa Chieftain", propriété de la ferme Antonio Tourigny et Fils, de Victoriaville, a décroché le second rang de "Grande championne de réserve" en plus de se classer deuxième dans sa catégorie des vaches de cinq ans et plus. La ferme Tourigny a mérité aussi le titre de premier exposant.

Le titre de taureau grand champion est allé pour sa part à "Lislet Pierrot Dude Rock", de la ferme Lemieux et Fils, de L'Isletville.

Dans les coulisses

Dans les coulisses, pendant que défilait sur la piste du centre sportif de Saint-Agapit la fine fleur de la gent laitière au Québec, il se brassait des affaires représentant des milliers de

dollars.

Des représentants de centres d'insémination artificielle peuvent offrir jusqu'à \$25.000 pour obtenir un rejeun mâle issu d'une vache et d'un taureau de leur choix.

Si par exemple un sujet enregistré peut valoir à l'heure actuelle entre \$1.500 et \$2.000 pour une vache adulte, un animal de grande lignée peut bien aller jusqu'à \$20.000 ou \$25.000.

Des efforts énormes sont déployés en vue de l'amélioration des troupeaux laitiers au Québec comme ailleurs au Canada et il est évident que c'est en utilisant les meilleurs bêtes que ce but peut être atteint.

Pour donner une idée du chemin qui resterait à parcourir pour l'ensemble du troupeau laitier du Québec, la vache produit ici en moyenne 8.500 livres de lait annuellement. La vache moyenne ontarienne, de son côté, produit 9.500 livres de lait annuellement.

C'est seulement grâce à l'importance de son cheptel — 900.000 têtes — que le Québec parvient à demeurer la première province canadienne avec une production annuelle d'un peu plus de 6 milliards de livres de lait, ces dernières années.

A titre d'indication, la Californie produit une douzaine de milliards de livres de lait avec un peu moins de vaches qu'au Québec.

500.000 inséminations

Outre le désir des éleveurs Holstein de prendre une plus grande part du marché avec de meilleurs troupeaux — 4 fois sur 5 un verre de lait provient d'une vache Holstein, note M. Biron — il y a également en place un précieux instrument: le Centre d'insémination artificielle du Québec situé à Saint-Hyacinthe.

Le centre a dépassé le cap des 500.000 saillies lors de son dernier exercice prenant fin le 1er avril, indique son directeur, Claude Hayes.

Ce chiffre représente quelque 60.000 saillies de plus que les cinq centres ontariens dans leur ensemble.

D'une façon générale, le centre d'insémination de Saint-Hyacinthe est le plus important du Canada et c'est en même temps le seul centre gouvernemental en Amérique du Nord.

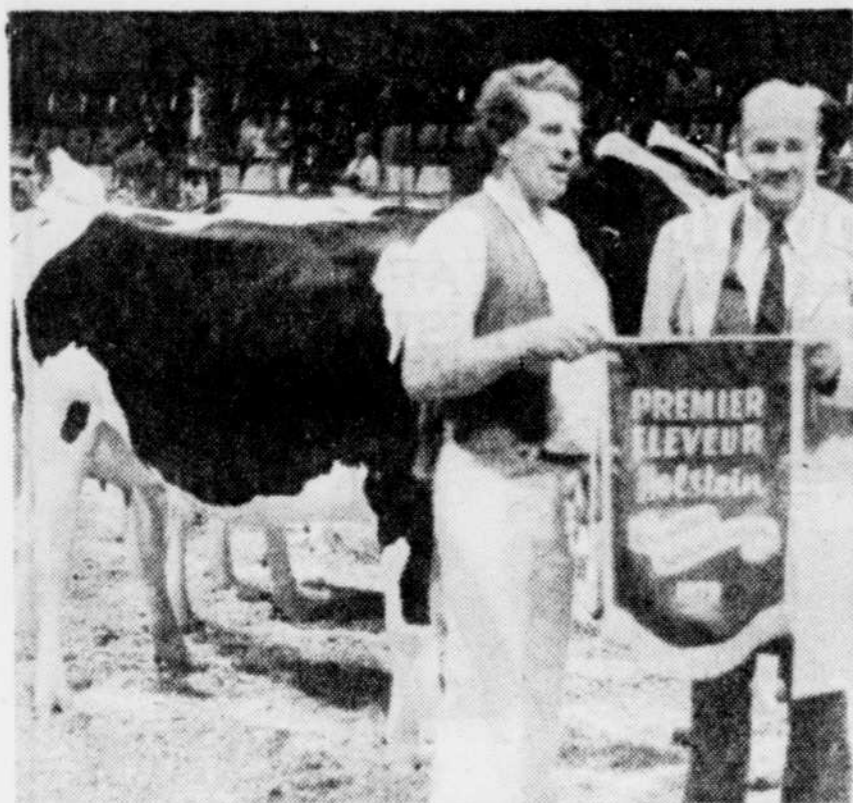
Le centre, qui a un budget d'opération de quelque \$5 millions annuellement et compte quelque 270 techniciens en insémination à son service, a une cote élevée et les qualités génétiques de ses sujets, tant au point de vue conformation que production, sont reconnus.

Le centre a utilisé 800.000 à 900.000 ampoules lors de sa dernière année d'opération provenant de ses 325 géniteurs. De ce nombre, 295 géniteurs sont de races laitières.

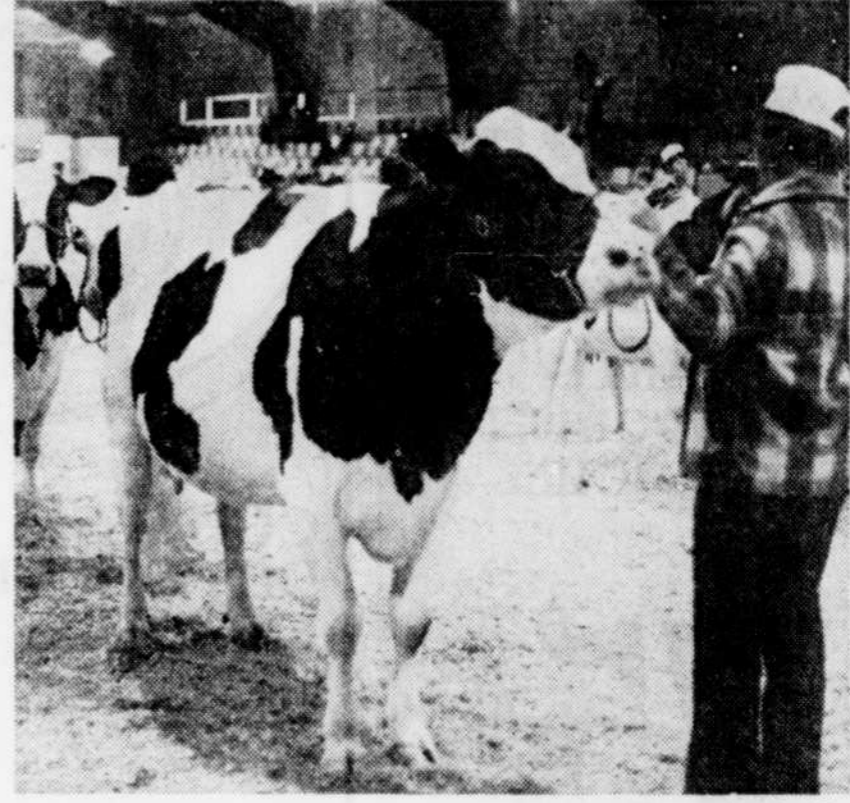
Il n'y a pas de doute que le centre, qui a pris des bouchées doubles ces dernières années, va permettre aux éleveurs-producteurs québécois de dépasser leurs collègues ontariens dans un avenir plus ou moins rapproché, de l'avis de M. Hayes.

Il y a également un autre facteur qui laisse croire qu'il en sera ainsi d'ici quelques années. Quelque 20 pour 100 des producteurs de lait québécois produisent chacun moins de 100.000 livres de lait annuellement et cette catégorie d'éleveurs aurait une moyenne d'âge relativement élevée.

Le Québec sera encore en meilleure posture quand ces 5.000 producteurs de lait prendront leur retraite.



M. Bertrand Boisclair, à gauche, détenteur du titre de premier éleveur et propriétaire de la bête jugée "grande championne".



Des bêtes magnifiques ont défilé toute la journée sur la piste du centre sportif de Saint-Agapit de Lotbinière.



vous dit 444,400 fois merci!

CHRC₈₀

CJRP

CFLS

CHOI-FM

CBV-AM

CKCV

CBV-FM

CKRL-FM

444,400

308,000

297,900

199,500

195,200

156,500

44,000

38,900

Sondage BBM printemps '79

la rive sud Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Deux députés s'affrontent dans le comté "casse-tête" de Kamouraska-Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE
de notre bureau

LA POCATIERE — La nouvelle circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup a surgi l'an dernier du démantèlement des deux anciennes divisions fédérales de Kamouraska (39,885 électeurs) et de Rivière-du-Loup-Témiscouata (37,302) et d'un recollage de 48,578 électeurs s'étirant le long du fleuve et cherchant à cerner la ville de Rivière-du-Loup.

Dans ce casse-tête territorial, où personne ne se reconnaît plus, s'affrontent deux députés, soit Rosaire Gendron, représentant libéral de Rivière-du-Loup-Témiscouata depuis 1963 et qui sollicite un sixième mandat, et Charles-Eugène Dionne, créditiste d'une longévité plus longue encore, puisqu'il occupe le siège de Kamouraska depuis avril 1963 et recherche une septième réélection.

A ces deux doyens s'opposent un aspirant conservateur jeune et susceptible de contester la succession, Claude Langlais, ainsi que trois autres

trouble-fête qui ne dérangeront pas trop la parenté: Jean-Noël Lagacé (indépendant), Marc Lord (NPD) et Andrée Constance Lapière (rhinocéros).

Portrait numérique

Pour y voir clair, dans ce nouveau comté, il faut se livrer à une fastidieuse compilation de la clientèle antérieure des divers fiels libéraux, créditistes et conservateurs.

Du côté de Rivière-du-Loup, la nouvelle circonscription a été amputée de la presque totalité du Témiscouata. Avec 9,128 votes en 1974, c'est le candidat conservateur Gérard Lebel, un ex-ministre de l'Union nationale, qui avait talonné le député libéral Gendron (11,071). Une chicane créditiste opposait alors deux candidats qui ont réduit le suffrage de ce parti de 9,659 en 1972, à moins de 4,000 en 1974.

La perte du Témiscouata est particulièrement coûteuse pour le candidat libéral Gendron, qui y voit s'envoler 3,610 voteurs, contre 2,548 pour les

conservateurs et 2,044 pour les créditistes.

D'autre part, à l'ouest, le secteur de Kamouraska a perdu le territoire de L'Islet, qui a été rabouté à Bellechasse. L'ex-député créditiste Dionne y subit un contrecoup passablement dur, avec une perte de 3,841 voteurs, mais qui se compense d'une diminution de 3,611 de la clientèle libérale, tandis que le Parti conservateur s'en tire avec une coupure de moins de 1,000 votes.

Le découpage électoral a également rogné de l'ancien comté de Kamouraska la partie sud-est du Témiscouata, n'y laissant plus que la pointe de Pohénégamook. Au compte, le créditiste Dionne y perd 970 voteurs, contre 614 pour les libéraux.

De ce rapiéçage, une reconstitution des résultats de l'élection de 1974 pour l'adapter à la nouvelle circonscription de Kamouraska-Rivière-du-Loup, qui groupe désormais 48 municipalités entre Saint-Roch-des-Aulnaies et Trois-Pistoles et un arrière-pays limité au comté municipal de Rivière-du-Loup, donne les résultats suivants: elle rétablit la clientèle libérale à 12,061, ce qui implique une majorité de 3,313 sur un suffrage créditiste ramené à 8,748, et un vote conservateur occupant le troisième rang avec 6,955 voteurs.

Rosaire Gendron (libéral)

Le candidat libéral, M. Rosaire Gendron, est âgé de 58 ans. Il est né le 19 octobre 1920 à Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup. Il est le père d'une famille de six enfants, d'âge variant de 15 à 28 ans.

Après des études classiques au collège de Sainte-Anne, au séminaire de Saint-Victor et au collège de Lévis, il a obtenu une maîtrise en sciences commerciales à Laval, en 1947, un diplôme de comptable en prix de revient, en 1950, et en investissement financier, en 1960. Il a été vérificateur du gouvernement canadien pendant trois ans et est membre de la firme des comptables Lapointe, Gendron et Madore, depuis 1950.

du-Loup de 1956 à 1962; il a également accédé à la vice-présidence ou au conseil d'administration de plusieurs organismes régionaux, notamment du CRD de l'Est du Québec et de la Chambre de commerce provinciale. En 1960, il a été créé Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Il est identifié au projet portuaire de Gros-Cacouna, une condition qu'il exigeait pour se porter candidat libéral dès juin 1962.

Charles-Eugène Dionne (créditiste)

Né le 27 mai 1908 et donc âgé de 71 ans, et non pas de 73 ou 74, comme le clament ses adversaires, le candidat créditiste, M. Charles-Eugène Dionne, est originaire de Saint-Pascal de Kamouraska.

Il a fait ses études primaires dans cette municipalité et s'y est marié le 30 mai 1934 à Gertrude Roy. Il est le père d'une famille de six enfants.

De 1952 à 1962, M. Dionne a agi comme président du local 2817 de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers, regroupant les bûcherons et les employés de scieries de la région. Pendant huit ans, de 1954 à 1962, il a été représentant ouvrier au conseil arbitral de la Commission d'assurance-chômage.

Le candidat créditiste est membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de commerce de Saint-Pascal; il est également Chevalier de Colomb depuis 1965.

Elu député de Kamouraska en juin 1962, il a été réélu aux cinq élections suivantes et sollicite un septième mandat, à titre de bon serviteur et d'un geste de reconnaissance d'une population pour laquelle il s'est dévoué sans compter.

Claude Langlais (conservateur)

Agé de 40 ans, M. Claude Langlais est fils de cultivateur et originaire de Saint-Louis de Kamouraska. Il a été choisi candidat du Parti progressiste-conservateur à l'occasion d'une convention tenue le 21 mai 1978, à Saint-Pascal.

Et trois autres

Des trois autres candidats, Jean-Noël Lagacé, sous l'étiquette d'indépendant, est susceptible d'embarrasser le candidat libéral Gendron, dont il a été l'adversaire à l'assemblée de nomination du 7 mai dernier.

Agé de 45 ans, M. Lagacé se présente comme un homme d'affaires entreprenant, qui a fondé cinq compagnies commerciales à Rivière-du-Loup et qui se propose d'éliminer le chômage régional par des projets impliquant la population.

Le représentant NPD, M. Marc Lord, est un journaliste syndical demeurant à Laval. Il est le rédacteur du journal du Syndicat canadien des travailleurs du papier (FTQ), auquel est affilié le syndicat des employés de F.F. Soucy Inc.

Enfin, pour la première fois dans la région, un candidat rhinocéros, Andrée Constance Lapière, portera à six les noms listés sur le bulletin de vote de cette circonscription à prédominance rurale.



R. GENDRON (L)



C.-E. DIONNE

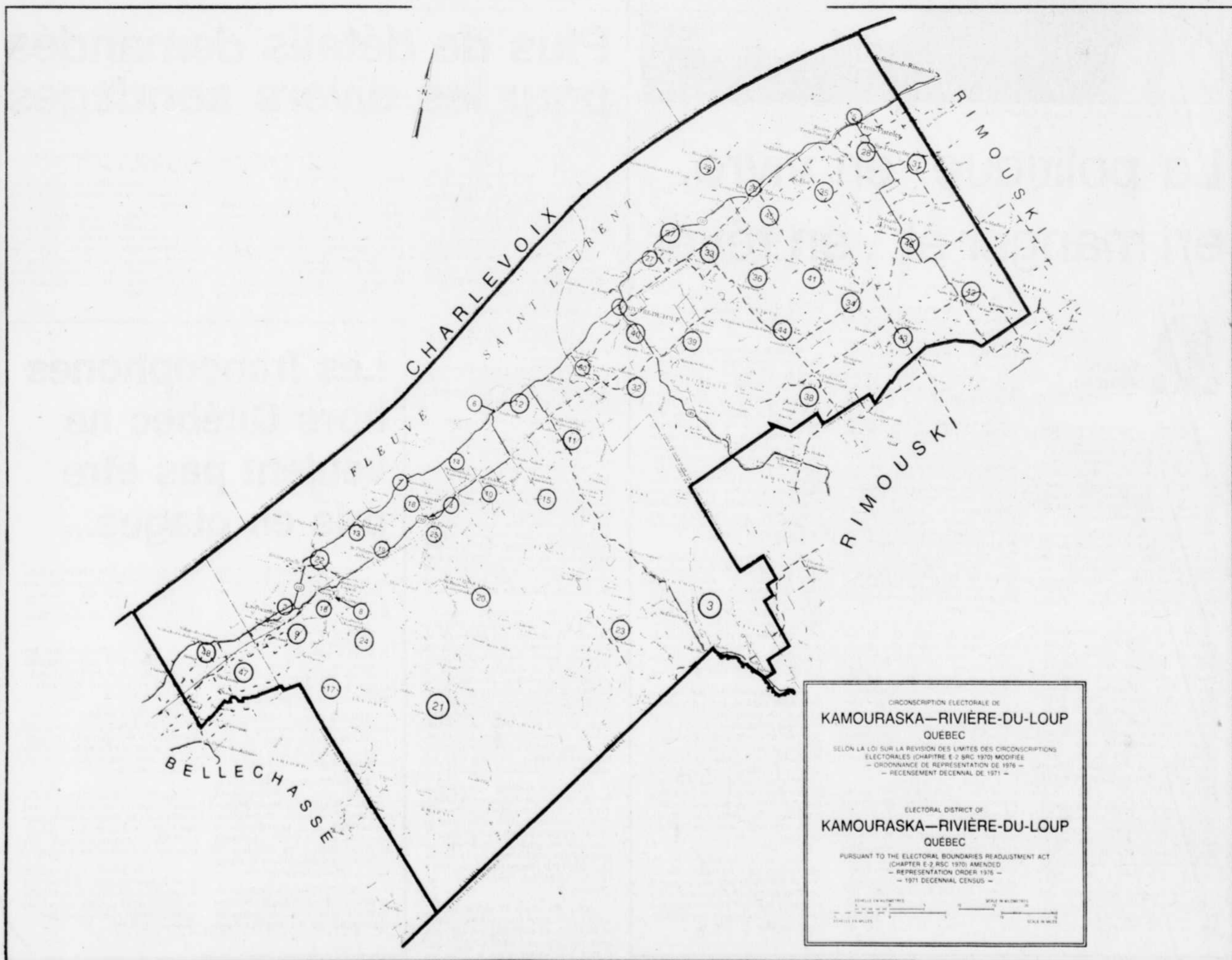
M. Gendron a été maire de Rivière-



C. LANGLAIS (PC)



J.-N. LAGACE (Ind.)



Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur ·

La plus grande exposition de "noir et blanc" à se tenir au pays a eu lieu dans Lotbinière

par Marc SAINT-PIERRE

SAINT-AGAPIT — Ce sont des bêtes évaluées globalement au bas mot à \$1.5 million qui ont défilé à l'Expo Holstein Printemps, à Saint-Agapit, dans Lotbinière, ces jours-ci.

Tant le nombre des bêtes en lice — 325 taureaux, vaches et génisses — que le nombre des éleveurs québécois de Holstein présents — 95 exposants de tout le Québec — ont fait de cette manifestation annuelle la plus grande exposition de "noir et blanc" jamais tenue au Canada.

C'est là un témoignage éclatant de la vitalité de l'Association Holstein-Friesian du Québec, a noté en substan-

ce le président du groupement d'éleveurs, M. Patrice Biron, de Saint-Agapit.

C'est aussi un indice que le Québec dépassera bientôt l'Ontario pour ce qui est des vaches laitières, de l'avis de M. Biron.

Le Québec compte un troupeau laitier de quelque 900,000 têtes et 700,000 d'entre elles sont des Holstein. Toutefois, seulement 125,000 animaux de cette race sont enregistrés à l'heure actuelle.

Les quelque 325 têtes présentées à l'exposition de Saint-Agapit, évidemment, étaient toutes des sujets enregis-

trés et parmi les meilleures au Québec.

Les sujets exposés par leurs éleveurs — "pour l'honneur", note Raymond Corriveau, permanent de l'association Holstein dans la région de Québec — n'ont pas mérité des prix en argent comme dans les autres expositions provinciales ou nationales, mais seulement des rubans.

Les premiers

Les bêtes en lice n'étaient jugées que sur leur beauté, c'est-à-dire leur conformation par rapport aux standards de la race.

Toutefois, nul représentant des principaux centres d'insémination artificielle du Canada ou éleveur — des gens étaient venus de la Colombie-Britannique, des Maritimes, de l'Ontario, etc. — n'ignorait la production annuelle de lait de tel ou tel sujet présenté de même que les principales qualités de la lignée dont il était issu.

C'est la vache "Clairbois Joëlle R.A. Amos", propriété de la ferme Boisclair et Fils Enr., de Sainte-Clothilde d'Orton, qui a reçu le titre de "Grande championne" de même que le premier rang de sa catégorie, les vaches de 5 ans et plus, et le titre de meilleur pis. La ferme Boisclair a également mérité le titre de premier éleveur à l'issue de l'exposition.

La vache "Du Chevreuil Monalisa Chieftain", propriété de la ferme Antonio Tourigny et Fils, de Victoriaville, a décroché le second rang de "Grande championne de réserve" en plus de se classer deuxième dans sa catégorie des vaches de cinq ans et plus. La ferme Tourigny a mérité aussi le titre de premier exposant.

Le titre de taureau grand champion est allé pour sa part à "Lislet Pirot Dude Rock", de la ferme Lemieux et Fils, de L'Isletville.

Dans les coulisses

Dans les coulisses, pendant que défilait sur la piste du centre sportif de Saint-Agapit la fine fleur de la gent laitière au Québec, il se brassait des affaires représentant des milliers de

dollars.

Des représentants de centres d'insémination artificielle peuvent offrir jusqu'à \$25,000 pour obtenir un rejeon mâle issu d'une vache et d'un taureau de leur choix.

Si par exemple un sujet enregistré peut valoir à l'heure actuelle entre \$1,500 et \$2,000 pour une vache adulte, un animal de grande lignée peut bien aller jusqu'à \$20,000 ou \$25,000.

Des efforts énormes sont déployés en vue de l'amélioration des troupeaux laitiers au Québec comme ailleurs au Canada et il est évident que c'est en utilisant les meilleurs bêtes que ce but peut être atteint.

Pour donner une idée du chemin qui resterait à parcourir pour l'ensemble du troupeau laitier du Québec, la vache produit ici en moyenne 8,500 livres de lait annuellement. La vache moyenne ontarienne, de son côté, produit 9,500 livres de lait annuellement.

C'est seulement grâce à l'importance de son cheptel — 900,000 têtes — que le Québec parvient à demeurer la première province canadienne avec une production annuelle d'un peu plus de 6 milliards de livres de lait, ces dernières années.

A titre d'indication, la Californie produit une douzaine de milliards de livres de lait avec un peu moins de vaches qu'au Québec...

500,000 inséminations

Outre le désir des éleveurs Holstein de prendre une plus grande part du marché avec de meilleurs troupeaux — 4 fois sur 5 un verre de lait provient d'une vache Holstein, note M. Biron — il y a également en place un précieux instrument: le Centre d'insémination artificielle du Québec situé à Saint-Hyacinthe.

Le centre a dépassé le cap des 500,000 saillies lors de son dernier exercice prenant fin le 1er avril, indique son directeur, Claude Hayes.

Ce chiffre représente quelque 60,000 saillies de plus que les cinq centres ontariens dans leur ensemble.

D'une façon générale, le centre d'insémination de Saint-Hyacinthe est le plus important du Canada et c'est en même temps le seul centre gouvernemental en Amérique du Nord.

Le centre, qui a un budget d'opération de quelque \$5 millions annuellement et compte quelque 270 techniciens en insémination à son service, a une cote élevée et les qualités génétiques de ses sujets, tant au point de vue conformation que production, sont reconnus.

Le centre a utilisé 800,000 à 900,000 ampoules lors de sa dernière année d'opération provenant de ses 325 géniteurs. De ce nombre, 295 géniteurs sont de races laitières.

Il n'y a pas de doute que le centre, qui a pris des bouchées doubles ces dernières années, va permettre aux éleveurs-producteurs québécois de dépasser leurs collègues ontariens dans un avenir plus ou moins rapproché, de l'avis de M. Hayes.

Il y a également un autre facteur qui laisse croire qu'il en sera ainsi d'ici quelques années. Quelque 20 pour 100 des producteurs de lait québécois produisent chacun moins de 100,000 livres de lait annuellement et cette catégorie d'éleveurs aurait une moyenne d'âge relativement élevée.

Le Québec sera encore en meilleure posture quand ces 5,000 producteurs de lait prendront leur retraite.



photo Laval Roy
M. Bertrand Boisclair, à gauche, détenteur du titre de premier éleveur et propriétaire de la bête jugée "grande championne".

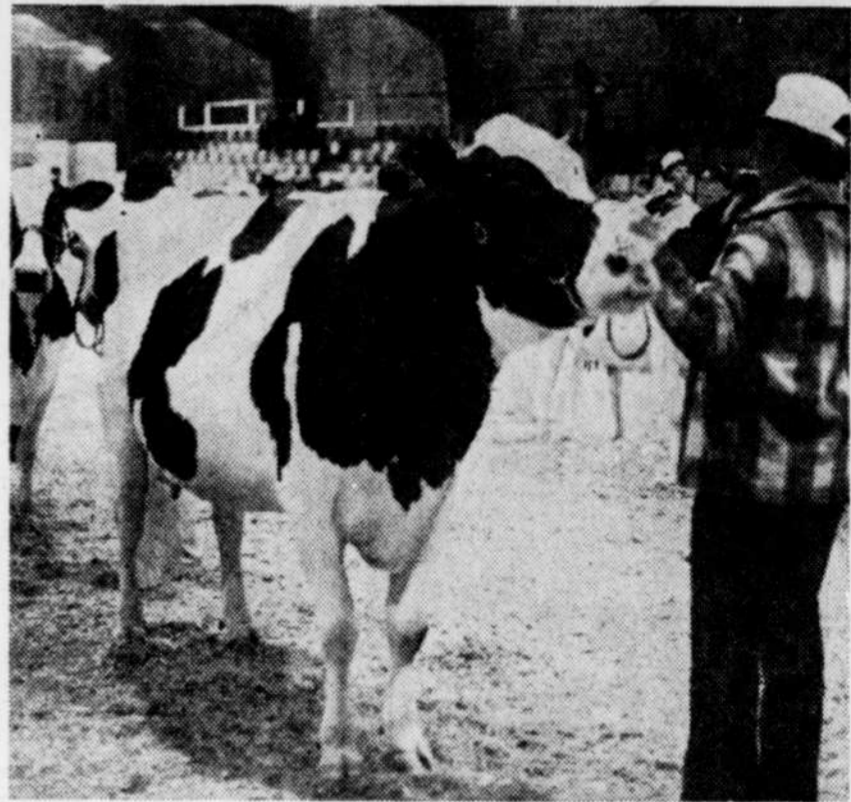


photo Laval Roy
Des bêtes magnifiques ont défilé toute la journée sur la piste du centre sportif de Saint-Agapit de Lotbinière.



vous dit 444,400 fois merci!



CJRP
CFLS
CHOI-FM
CBV-AM
CKCV
CBV-FM
CKRL-FM

444,400
308,000
297,900
199,500
195,200
156,500
44,000
38,900

Sondage BBM printemps '79